

# REGLEMENT CAEF 2025

## FORMULES DE JEU ET SERIES

Les 1 ères séries jouent en Score Max + 5 et les autres séries en Stableford.

Pour le classement général, les séries dans lesquelles participent les joueuses ne sont pas figées tout au long de l'année.

Les joueuses seront inscrites pour chaque rencontre dans la série qui correspond à leur index au jour du contrôle des inscrits de la compétition. Le contrôle des inscrits sera fait à l'édition des départs le Lundi et pas à l'impression des cartes c'est-à-dire la veille de la compétition.

Les 4 séries seront réparties en fonction du nombre de joueuses, la limite pour la première série pouvant donc varier mais jusqu'à 15.4 maximum.

L'ordre des départs se fera dans l'ordre des index dans les 2 tranches.

Séries	Index	Formule	Repères de départs
1 ère série CAEF	0-15.4 ou 15,	Score max	Bleu
2 ème série CAEF	15.5- 18/19	Stableford	Rouges
3 ème série CAEF	18/19 , à 21/23	Stableford	Rouges
4 ème série CAEF	21/23 à 30	Stableford	Rouges

CAEF 2025	DATES	CLUB	DPT
	19/20 Mars	Pléneuf Val André	22
	14-15 Mai	Val Quéven	56
	4-5 Juin	St Cast	22
	25-26 Juin	Brest Iroise	29
	3-4 Septembre	Les Ormes	35
	1-2 Octobre Finale	Ploemeur Finale	56
	15-16 Octobre Challenge Bretagne/Pays de la Loire	Rennes -Saint Jacques	35

## CLASSEMENTS ET PRIX

### ATTRIBUTION DES POINTS pour le classement général des joueuses et des clubs

Dans chaque série, 4 prix Brut et 4 prix Net avec départage par RMS, qui attribue les points de classement en fonction du barème suivant :

- 1ère 7 points
- 2ème 4 points
- 3ème 3 points
- 4ème 2 points

Le brut prime le net mais l'attribution des points se fait toujours selon la formule la plus avantageuse pour la joueuse ce qui peut parfois différer des résultats obtenus sur RMS.

**Ces points servent au classement général des joueuses et des clubs** et rentrent dans un tableau qui sera rempli par Carol Graffin d'après les calculs effectués par Corinne Badosa de Rhuys Kerver, en binôme avec Annie Levêque.

Ce tableau sera publié sur le site de la Ligue de Bretagne, à l'onglet : adultes/caef, la semaine suivant la compétition.

Les résultats de ces tableaux n'ont rien à voir avec la liste de classement des joueuses par compétition affichée lors de la remise des prix finale.

Une joueuse peut avoir obtenu 2 points mais être au-delà des joueuses affichées dans le classement net ou brut

### ATTRIBUTION DES PRIX

Au total seront attribués 6 à 8 prix au classement des joueuses : en cas d'égalité de points, on laisse les ex aequo

**Clubs** 1 prix au classement des clubs avec attribution de la coupe CAEF + lots

**Joueuses : pour chacune des 6 compétitions :**

- 1 brut 1 ère série par compétition            6 prix
- 4 à 5 nets par séries et par compétition : 96 à 120 prix

## ORGANISATION DES COMPETITIONS

-2 jours, 2 tranches, départs 1-2-3-4 dans chaque tranche.

-Voitures autorisées sur certificat médical et si l'état du terrain le permet.

-Caddies et chiens interdits. Le non-respect de cette règle entrainera la disqualification de la joueuse.

-Un(e) accompagnant(e) sera accepté (e) pour une raison (principalement médicale) si cette raison est approuvée par les responsables : et il/elle ne doit faire aucun commentaire quel qu'il soit.

-La balle sera toujours placée sur le terrain : sur les zones tondues ras à 1 carte (sauf conditions exceptionnelles où sera accepté le placement à 1 club).

-Abandon en cours de partie sans justification : DSQ et non -présentation sans préavis : DSQ

-Index limité à +/- 29.4 selon nombre de joueuses inscrites en début d'année. Pas de liste d'attente prévue.

- Possibilité pour les premières séries seniors 3 (> 70 ans inclus) de partir des repères rouges. Dans ce cas leur score brut ne sera pas pris en compte pour le classement brut (y compris le classement pour les points Caef ). Le choix est offert à chaque compétition et n'est pas définitif pour l'année.

-Chaque joueuse devra être licenciée avec questionnaire de santé à jour et en cas de licence Bretagne, rattachée à un club et adhérente à l'AS de ce club.

- Amélioration du rythme de jeu pour certaines : auto-régulation inter-joueuses : quand une partie constate que la partie qui la suit a disparu, ou à l'inverse quand une partie constate que la partie précédente a perdu la distance avec la partie qui la précède, envoi d'un SMS aux commissaires présentes sur le terrain : un numéro de téléphone sera indiqué sur les cartes

-Critère de sélection pour la participation au challenge Bretagne Pays de la Loire : les joueuses seront sélectionnées en fonction du nombre de participations aux compétitions CAEF de l'année en cours : le critère de sélection ne s'appliquera que si le nombre d'inscrites dépasse le nombre de places

**INSCRIPTION ANNUELLE** des joueuses à la CAEF par le biais de l'ISP Caef Bretagne (onglet Ille et Vilaine). Il serait souhaitable de renseigner les adresses mail sur ISP pour celles dont les clubs n'ont pas d'adhésion à ISP : cela permet de joindre plus facilement les joueuses pour les avertir de changements de dernière minute, et que chacune reçoive un mail de confirmation d'inscription.

Frais d'inscription annuels 80 € par an par joueuse

1 virement par club assuré par la responsable d'équipe sur le compte de la ligue **en précisant bien le club** et en envoyant en même temps un listing avec les noms des joueuses à la [ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr](mailto:ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr).

Un buffet-dinatoire sera proposé à l'issue de la finale Bretagne, à Ploemeur avec paiement à l'inscription par virement de la somme globale par club, par la responsable de chaque club à Hello Asso (comme en 2024).

Les droits de jeu seront à régler sur place : ils s'élèveront cette année à **10 euros** et seront répartis selon accord préalable, moitié/moitié entre les gestionnaires et les AS ou reversés intégralement aux AS si le gestionnaire n'intervient pas dans l'organisation de la compétition ou inversement.

Les inscriptions à chaque compétition seront ouvertes sur ISP Caef 2 semaines avant chaque compétition et se clôtureront à 19 h le Dimanche précédant la compétition.

Les scratches après la fermeture d'ISP seront obligatoirement signalés par mail ou téléphone à [fydycaef@gmail.com](mailto:fydycaef@gmail.com) ou par téléphone par l'intermédiaire de la responsable CAEF, mais pas aux clubs recevant la compétition.

=====